

AFGHANISTAN

Une police au service des droits humains

Index AI : ASA 11/008/2003

Embargo : 12 mars 2003 (06 h 00 TU)

Il est urgent que l'Afghanistan se dote d'un système judiciaire pénal fonctionnant de manière efficace, afin de protéger les droits humains et d'inciter à leur respect ; une police au service de la population doit faire partie intégrante de ce système, a déclaré Amnesty International ce mercredi 12 mars à l'occasion du lancement à Kaboul d'un nouveau rapport sur l'Afghanistan : *Police reconstruction essential for the protection of human rights* (ASA 11/003/2003).

Après plus de deux décennies d'un conflit armé marquées par des violations régulières des droits humains, les forces de police n'existent pratiquement plus, et il en est de même du système pénitentiaire et de la justice. Ces institutions n'offrent pour ainsi dire aucune protection au peuple afghan. Non seulement la police se montre incapable de garantir la protection des droits humains en Afghanistan, mais certains de ses agents sont eux-mêmes impliqués dans des violations de ces droits. Amnesty International a découvert des éléments tendant à prouver l'existence de tortures ou de mauvais traitements par la police. Parmi les violations présumées figurent l'application de décharges électriques et des passages à tabac prolongés, en particulier lors d'interrogatoires.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour empêcher les policiers d'accomplir leur tâche quotidienne dans le respect des droits humains. Le pays manque des moyens nécessaires au bon fonctionnement d'un service de police. Les salaires ne sont pas payés, et les postes de police manquent d'un matériel aussi élémentaire que du papier et des stylos. Le manque de formation des policiers, notamment en matière de protection des droits humains, constitue un obstacle considérable au développement d'un service de police efficace ; en outre, l'absence complète de toute structure de contrôle permet aux responsables de violations des droits humains de continuer à commettre ces actes sans devoir en rendre compte à la justice.

« Des structures de contrôle doivent être créées en priorité, afin de briser le cycle d'impunité que l'on a laissé se développer en Afghanistan depuis plus de 20 ans », a déclaré Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains a également demandé à la communauté internationale de contribuer à la reconstruction d'un service de police fondé sur le respect des droits humains.

« La reconstruction d'une force de police professionnelle chargée de faire respecter l'État de droit dans tout le pays doit constituer une priorité urgente pour les autorités afghanes, mais elles n'y parviendront pas seules. La communauté internationale doit fournir le soutien financier et technique nécessaire, et s'impliquer durablement dans cette reconstruction, a souligné l'organisation.

« De manière générale, la population n'a pas confiance en la police, et ce sentiment ira en s'intensifiant, à moins que les problèmes soulevés dans notre rapport ne soient rapidement résolus », a déclaré Amnesty International.

Contexte

Lors de la conférence internationale de Tokyo sur la reconstruction de l'Afghanistan, en janvier 2002, le gouvernement allemand a accepté, à la demande de l'administration intérimaire afghane, de diriger l'aide à la reconstruction des forces de police afghanes. Le projet allemand de coopération dans le domaine de la formation de la police a apporté une aide technique et un soutien financier à l'administration intérimaire afghane, notamment pour la reconstruction de l'école de police de Kaboul, afin de former 1 500 policiers. D'autres pays donateurs, parmi lesquels les États-Unis, s'impliquent également dans ce système de formation, mais de nombreux autres points essentiels ont été négligés, principalement la création de mécanismes de contrôle, destinés en particulier à la population civile.

L'Afghanistan compte jusqu'à 50 000 policiers, mais ils n'appartiennent pas à une force de police civile et unifiée. Nombre d'entre eux sont d'anciens combattants moudjahidin, qui possèdent une grande expérience militaire mais peu ou pas de formation professionnelle dans le domaine policier. Leur loyauté est acquise à

de puissants commandants régionaux de groupes de moudjahidin, avec qui ils ont combattu les talibans. Ces chefs militaires exercent leur autorité dans les provinces, après avoir rempli le vide laissé par le départ des talibans ; le gouvernement central, lui, ne contrôle réellement que Kaboul.

De nombreux ex-moudjahidin, ayant passé une grande partie de leur vie à participer à un conflit armé, ont l'habitude d'agir en toute impunité. Bien que l'on trouve des policiers très dévoués dans tout le pays, ils restent une minorité, et leur présence est insuffisante pour compenser les immenses problèmes qui empêchent la réforme et la professionnalisation nécessaires des forces de police. •

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web www.amnesty.org